



12, rue de Louvois - 75002 PARIS - tel : 01.40.15.82.68 - fax : 01.40.15.85.99 - sud@culture.fr

Relevé de conclusions du CONSEIL DES SECTIONS

du 15 novembre 2012

Présent(e) s : Sophie AGUIRRE (Secrétariat National/ Louvre), Laïla BADRA (Orsay), Tahar BEN REDJEB (DRAC Picardie), Florence de BOISSIEU (éd. Hatier & al), Patrick BOTTIER (Secrétariat National /ENSA La Villette), Henri BOURSIER (secrétaire national / CinéSolidaires), Aline BRIAND (Inrap), Vincent BRUYERE (Jura – Franche-Comté), Laurent DESSART (Guimet), Lise-Laure ETIA (TV5 Monde), Jean-Louis GALMICHE (SLL, secrétariat national Solidaires), Benjamin HERARD (secrétaire national / Inrap), Jean-François HERSENT (retraité), Christophe LAVENTURE (DRAC Basse-Normandie), Corinne MANDJOU (secrétaire nationale / RFI), Guglielmo MAZZOCCHI (ENSA La Villette - architecture), Boris MELLOW (BnF), Myriam MICHEL (Eveha), Elise MULLER (secrétariat national / Louvre), Bibata OUEDRAOGO (Louvre), Cédric ROMS (secrétaire national / Inrap), Agnès SUILLEROT (trésorière nationale / Universcience).

Prochains conseils des sections :

- jeudi 13 décembre de 10 h à 17h, CICP 21ter rue Voltaire Paris
Dates premier semestre 2013 décidées au CDS du 13 décembre 2012

VIE INTERNE SUD CULTURE SOLIDAIRES

● Trésorerie

- Une adhérente (section Ile-de-France) a répondu favorablement à l'appel lancé pour la relecture des comptes du syndicat.
- Le budget 2013 sera présenté au CDS de décembre.
- A priori, la hausse des rentrées de cotisations est un peu moins forte que prévue sur 2012.
- Les dépenses pour le Congrès prévoient la réalisation de la brochure (coûts graphiste, impression). Il y en avait eu pour 5 000 € environ en 2009.
- Interpro et luttes : 25 % de nos dépenses doivent y être consacrées mais ce pourcentage n'est pas atteint aujourd'hui. Des soutiens ont déjà été versés au MRAP, Marches européennes, RESF, DAL, Foire à l'autogestion, associations de chômeurs, Droits devant !!, GISTI, Acrimed, Act up, Observatoire international des prisons, Marche mondiale des femmes, associations contre les violences faites aux femmes et contre les mutilations sexuelles.

Il n'est possible d'envoyer des soutiens qu'aux associations avec lesquelles SUD Culture est en lien (travail militant commun),

Sont actés à ce CDS des soutiens au mouvement contre le projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes, aux Faucheurs volontaires (500 €), aux communautés zapatistes du Chiapas (1 000 €, voir plus loin le compte rendu de la délégation Solidaires au Chiapas).

– Proposition de soutien à RAWA (Association Révolutionnaire des Femmes Afghanes, fondée à Kaboul, Afghanistan, en 1977. Il s'agit d'une organisation apolitique de femmes afghanes luttant pour les droits de l'homme et la justice sociale en Afghanistan). La section Guimet rassemble quelques informations sur cette association en vue de voter prochainement un soutien auquel le CDS est a priori favorable.

– Une nouvelle demande des grévistes du nettoyage à Universcience a été reçue et il leur sera versé 2 000 €, pour compenser une partie du manque à gagner pendant les grèves de juin dernier.

– L'imprimeur (Expression 2 : coopérative travaillant pour un réseau associatif et militant) contacté pour notre journal *Voix de SUD* propose un devis de 1 800 € pour l'impression et le brochage de 2000 exemplaires des 24 pages du journal. Il faudra augmenter en conséquence le budget communication en 2013, deux journaux par an sont prévus. Cet imprimeur a été choisi sur des critères sociaux et qualitatifs en plus d'une capacité à répondre à la demande dans des délais très courts.

– Une hausse de la cotisation annuelle de Solidaires a été proposée aux organisations membres (+1 € en 2013, 4 € par adhérent-e au lieu de 3 €). En effet, il a été très difficile de tenir le budget 2012 et Solidaires fait appel depuis des années à différentes structures membres pour les journaux, le matériel. La campagne sur les TPE n'a pu se mener que grâce à des subventions. C'est donc un choix politique de faire en sorte que Solidaires dispose de moyens financiers et humains suffisants en adéquation avec les orientations votées lors de son dernier congrès. C'est au prochain bureau national de Solidaires (début décembre) que la hausse sera décidée. Les présents à ce CDS n'ont pas pu consulter leurs sections à ce sujet et il sera donné un mandat pour le bureau national en fonction des remontées sur le sujet (envoyer une info aux adhérents et un argumentaire). Cela représente une hausse de 1 000 € pour SUD Culture Solidaires, ce qui est peu au regard de notre budget global. SUD Culture Solidaires verse 5 € par adhérent à l'Union SUD Culture et Médias Solidaire et c'est celle-ci qui verse la cotisation à Solidaires et au CEFI (organisme de formation).

– C'est Thierry de la section Express-Roulerta, qui va reprendre la fonction de trésorier de l'Union SUD Culture et Médias Solidaires.

- Commission juridique.

– Petit futé : contact avec un salarié qui vient d'être licencié pour avoir dénoncé la non-conformité des classifications et salaires minima avec la convention collective de l'édition. Solliciter l'avis de Me Telle sur la pertinence d'entamer une procédure aux prud'hommes.

IMA : l'adhérent débouté en première instance qui dénonçait une discrimination syndicale fait appel avec un avocat autre que Me Telle. Sous réserve que le jugement laisse espérer une issue plus favorable en appel, le CDS est d'accord pour la prise en charge totale de la facture de l'avocate pour l'appel (1196€)

- Modalités de diffusion des expressions SUD Culture Solidaires sur son site Internet (cf doc joint).

Le compte rendu du CDS du 25 octobre indiquait que des « expressions avaient été mises en ligne, sans l'accord du secrétariat national ».

Quand un membre de la commission site Internet faisait partie du Secrétariat national, le lien se faisait naturellement mais ce n'est plus le cas. Il ne s'agit nullement de mettre en cause le travail de la commission. Il est légitime que le Secrétariat national sache ce qui est mis en ligne car le site exprime les positions du syndicat. Dans la mesure où il n'y a plus d'implication individuelle d'un membre du SN, il est normal qu'il y ait une implication collective et l'objectif du document envoyé était en conséquence de redéfinir la procédure de publication de l'information sur le site.

Le CDS acte qu'il faut supprimer la mention « sur leur établissement » dans le document qui a été envoyé (les expressions de section ne portent pas toujours sur leur établissement).

La charge de travail de la commission Internet est très importante et il faudrait solliciter des adhérents supplémentaires pour y participer.

- Journal « Voix de SUD » (réfèrent : Henri B,).

– C'est un relais des expressions des sections (par ex : expressions Inrap, BnF ; CinéSolidaires), des commissions (écologie, femme, précarité...), du syndicat national (par ex : austérité) et des actions diverses (chiapas, Fralib...).

– Le sommaire du prochain journal (certains articles sont encore sous réserve) est soumis pour avis et autres idées du CDS : bilan Congrès (Motion spectacle vivant / Motion anticlérical / Motion contre l'austérité) / Edito contre l'austérité / France3 se débarrasse des non-permanents / Contre-forum Avignon / Analyse du projet de loi de finances / Souffrance au travail à Guimet / l'avenir de l'archéologie / article sur écoles d'architecture / ...

– Idée : ajouter le calendrier des actions et manifestations à venir dont on connaît les dates (foire à l'autogestion...).

– Pas de commission « journal »: c'est le CDS qui valide le sommaire et recense les idées d'article et les volontaires se manifestant pour contribuer à sa réalisation.

– Objectif de publication de ce numéro semestriel : 1^{er} décembre. (*en raison du déménagement de la permanence, le délai est repoussé de 15 jours*)

À envoyer aux Solidaires locaux ? Pourquoi pas , mais à condition qu'un-e volontaire se charge de construire le fichier d'adressage correspondant.

- Créations de sections.

Rien d'effectif encore mais des contacts à suivre dans les milieux des médias, de l'édition, des musées, de l'archéologie.

La recherche de solutions de regroupement des isolés en section est toujours d'actualité.

Il faut également qu'on réfléchisse à un prochain CDS à la syndicalisation des retraités.

BILAN DU 5^e CONGRES

- Bilan.

Diverses sections s'expriment :

- Pas plus de participants qu'en 2009 (ni en nombre d'adhérents, une cinquantaine, ni en nombre de sections présentes ou représentées, une trentaine). Est-ce que cela tient à l'éloignement (pour certains), au nombre de jours, à l'ordre du jour ?
- Très bon choix de lieu par la section DRAC Basse-Normandie, permettant le calme, l'autonomie le soir, la convivialité.
- Moment de rencontres et d'échanges mais pas assez de débats de fond.
- Trop de temps consacré à des amendements aux résolutions peu essentiels (et en majorité rejetés par le Congrès).
- Pour le prochain Congrès, il faudra réfléchir à une autre manière de finaliser les textes, de les simplifier pour les rendre plus accessibles, d'éviter des débats sans beaucoup d'intérêt.
- Le débat sur la décentralisation a intéressé peu de participants. Quel était son but ? Quelles sont les revendications à ce sujet ? Il faudra mieux cibler les débats.

Réponse: La décentralisation est une question essentielle pour notre syndicat mais faute de temps pour actualiser le texte du précédent Congrès, le débat a été improvisé.

- Grande qualité des interventions au cours du Congrès, en particulier celles de la section SUD Culture 84 qui a mis en lumière la situation des intermittents. La discussion sur le secteur des Médias était également importante même si elle n'a pas débouché sur des solutions.
- Il faudrait réduire le travail en Congrès sur les textes pour avoir des débats sur des points importants (comme sur la précarité en 2009, par exemple) et organiser des ateliers sur des points concrets.

Conclusion provisoire:

La préparation du Congrès a été difficile du fait d'une implication insuffisante des adhérents. Il faudra veiller pour le prochain à une meilleure distribution des tâches. Les questions de calendrier sont capitales et les reports incessants pour les textes ont été ingérables. L'élaboration des textes ne doit pas se faire seulement quelques mois avant le Congrès.

- Réétudier l'idée d'une AG annuelle pour avoir des débats et organiser des ateliers ? C'est complexe à organiser mais l'idée d'une Assemblée générale des adhérent-es a mi-congrès est retenue mais dépendra des forces disponibles pour l'organiser
- Débats de fond à organiser tous les 3 mois au CDS ? Il faudrait que les sections s'emparent de l'idée et préparent des fiches avec des pistes de débat, le Secrétariat national n'a pas le temps de prendre cela en charge.

- Amendements DRAC Picardie à la résolution d'orientation générale (pas déposés à temps pour débat en Congrès ; le Congrès a proposé qu'ils soient présentés en CDS).
- Les sections Inrap et Midi-Pyrénées s'opposent à la présence de ce point à l'ordre du jour : les amendements doivent être présentés en Congrès et pas en CDS. De plus, le mode de représentativité en CDS n'est pas le même qu'en Congrès.
- La section DRAC Picardie précise qu'il s'agit juste d'actualiser des informations caduques sur les DRAC.
- À peine écrits, tous les textes deviennent obsolètes mais on ne peut pas être en Congrès perpétuel.

- Deux solutions sont proposées :
 - la DRAC Picardie retire ses amendements
 - ou présente les modifications de l'article 47 comme une motion d'actualité.

Décision sera prise au prochain CDS après consultation de la section.

INTERPROFESSIONNEL / UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

● Délégation Solidaires au Chiapas

- Une délégation de 8 personnes (de SUD éducation, SUD Santé Sociaux, SUD PTT, SUD Industrie, SUD Cultures Solidaires) s'est rendue au Chiapas (Mexique) à l'été 2012 pour un stage d'une semaine dans une école de langues indigènes puis un séjour de quelques semaines dans des communautés zapatistes.
- Un budget de 10 000 € alloué par Solidaires a permis l'achat de médicaments et de fournitures scolaires pour les communautés.
- L'objectif de la rencontre était de mieux comprendre la manière dont ils construisent leur autonomie et quelles formes de démocratie ils mettent en place.
- La délégation a également rencontré une avocate qui défend la situation des femmes et des syndicalistes à Mexico ; elles s'est rendue au Centre des droits humains du Chiapas qui s'occupe de prisonniers politiques, à la prison de San Cristobal où les prisonniers politiques sont enfermés sans procès et torturés, dans une clinique pour femmes et enfin dans une coopérative de café (qui produit le café vendu aux adhérents : à disposition à la permanence).
- Brefs rappels historiques : dans les années 90, des révolutionnaires (le plus célèbre est le sous-commandant Marcos) ont créé une armée de libération nationale avec des peuples indigènes, armée qui s'est soulevée contre le gouvernement en 1994. Ont suivi des années de luttes et de négociations avec l'État.
- Les communautés créées (400 000 personnes à ce jour, 20 à 100 familles par communauté) ont récupéré des terres prises par les grands propriétaires aux indigènes. Ces communautés sont regroupées en assemblées qui désignent des représentants aux conseils municipaux (mandats tournants). Des gestionnaires pour les écoles, la santé, la communication sont désignés par les assemblées.
- 7 principes de bon gouvernement régissent les communautés :
 - commander en obéissant
 - représenter et non supplanter
 - ne pas chercher à s'élever en écrasant les autres
 - convaincre et non vaincre
 - construire et non détruire
 - servir et non se servir
 - proposer et non pas imposer

– À l’issue de ce voyage, Solidaires a été sollicité pour financer un projet visant à amener l’eau potable sur les terres récupérées par les zapatistes. Cela leur permettra de poursuivre leur installation sur ces terres dans le cadre de leur projet d’autonomie politique, et de résister aux agressions du gouvernement soutenu par les grands propriétaires. Une souscription est lancée auprès des adhérent-es et organisations membres de Solidaires, le bulletin figurera dans le prochain journal national de Solidaires et dans *Voix de SUD*. Par ailleurs, le prochain numéro de la revue internationale de Solidaires consacrera un dossier spécial aux Chiapas.

- Bilan manifestations du 14 novembre contre les plans d’austérité.

Solidaires a fait un communiqué qui évoque le souhait de construire une grève européenne. À Paris, il y avait peu de monde, autant pour Solidaires que pour les autres organisations syndicales.

Le matériel de Solidaires n’a pas toujours été jugé très adapté pour motiver les salariés.

TOUR DES SECTIONS

- Basse-Normandie

Sur le site de construction de l’aéroport de Notre-Dame des Landes, des débordements ont eu lieu contre des salariés de l’Inrap. Ces salariés ne devraient-ils pas faire valoir un droit de retrait ? Comment manifester son soutien à la lutte en cours, comment retarder le processus ?

- Inrap

Que ce soit clair, les salariés de l’Inrap ne portent pas la responsabilité de ce que fait l’État une fois leurs diagnostics de fouilles effectués, ici comme ailleurs (par exemple sur la LGV Bordeaux-Toulouse). Dans le cas présent, il n’y a pas de danger imminent justifiant un droit de retrait, d’autant plus que ce serait dans bien des cas mettre en péril la situation de salariés précaires et l’État ferait aussitôt appel à d’autres personnes pour les fouilles.

Le syndicat doit par ailleurs condamner toutes les violences.

- Orsay

– Contrats mois par mois renouvelés ou non la veille du contrat suivant.

– La CFDT quitte Orsay et la section récupérera peut-être certains adhérents. En plus de SUD, les autres syndicats présents sont la CGT et FO.

– L’égalité hommes / femmes n’est pas respectée dans l’attribution de certains postes.

- BnF

– Baisse de 1 % de la subvention pour 2013 et 2014. Contre-attaquer sur le sujet aux prochains CA et CT.

– D’une manière générale, alerter toutes les sections d’entreprises ayant des CA pour faire un point sur cette question des budgets en baisse (Inrap, Louvre, Guimet, écoles d’archi...)

- Inrap

Réforme de l'archéologie en cours avec commande d'un livre blanc. SUD Culture Solidaires a été auditionné et la plateforme présentée a bénéficié d'une écoute attentive. On nous demande de reformuler nos revendications. Dossier à suivre qui comporte encore beaucoup d'étapes.

- Midi-Pyrénées

Demande d'expression de SUD Culture Solidaires sur culture et lien social.

- École d'archi de La Villette

Changement de directeur.

ACTUALITÉS

- CTM (comité technique ministériel) prévu le 16/11

Il s'agira du 2^e CTM depuis l'arrivée de la nouvelle Ministre. On débattrà des points suivants :

- projet de budget 2013 pour la culture (ouvertement en baisse), hors emploi,
- direction des orientations pour les DRAC (décentralisation, moyens en baisse de 13 %, effectifs),
- bilan RGPP (la Ministre la critique mais cela ne se traduit par rien de concret),
- a priori annulation du projet de Maison de l'Histoire de France,
- les emplois d'avenir, présentation de la circulaire d'application au MCC,
- intégration des contractuels (possibilités de titularisation) ; un texte rédigé par la commission précarité servira d'argumentaire,
- questions diverses (Mucem, numérisation des données du MCC et accès gratuit à ces données, vacataires à Orsay, positionnement de la Ministre par rapport au Forum d'Avignon).

Pour le projet de circulaire, rappeler au comité technique la nécessité d'éviter les stéréotypes à propos de l'égalité hommes / femmes.

Paris, le 4 décembre 2012